



LES ÉTUDIANTS EN PARLENT

« La première année de licence sciences du langage est une année de découverte. On touche à beaucoup de matières. On part des bases, l'origine des langues et du langage, en passant par les différents modèles de langues du monde. On voit aussi les domaines de la langue orale et écrite appliqués principalement au français. »

Julie, étudiante en master Industries de la langue, diplômée de licence sciences du langage

ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

Un espace de documentation et des conseillers à votre écoute toute l'année.

Site de Grenoble / Domaine Universitaire
Espace orientation et insertion professionnelle
1er étage du bâtiment Pierre-Mendès-France
151 rue des universités
38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. : + 33 (0)4 76 82 55 45
orientation-insertion@univ-grenoble-alpes.fr

ACCOMPAGNEMENT À LA RÉUSSITE

Tout au long de la licence, un accompagnement est proposé pour favoriser la réussite des étudiants et les aider à préparer leur insertion professionnelle.

> une semaine d'accueil en 1re année est organisée pour faciliter l'intégration à l'université : présentation de l'université, choix du module de préprofessionnalisation et, le cas échéant, d'un ETC (enseignement transversal à choix), conférences sur les associations, la vie culturelle, la mobilité internationale, présentation des actions liées à l'orientation et l'insertion professionnelle.

> un enseignant référent suit chaque étudiant dès la rentrée et tout au long de la 1re année.

> le module de préprofessionnalisation propose de découvrir des métiers et des secteurs professionnels pour accompagner dès la 1re année la construction des perspectives professionnelles pendant la licence.

POURSUITE D'ÉTUDES ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Poursuite d'études

Après la deuxième année de licence, en licence professionnelle.

Après la licence, en master.

98% des diplômés de la licence Sciences du langage poursuivent leurs études dont 86% en master et notamment à l'Université Grenoble Alpes en :

- > Master Sciences du langage
 - parcours Linguistique
 - parcours Industries de la langue
 - parcours Médiations langagière et culturelle en contexte de surdit  ou en situation de conflit
- > Master Didactique des langues
 - parcours Français langue étrangère et seconde
 - parcours Didactique des langues et ingénierie pédagogique numérique
 - parcours Formation de formateurs en français écrit
- > Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)
- > Autres masters en fonction de la mineure et du module de pré-professionnalisation suivis et selon les modalités d'accès aux formations envisagées

Insertion professionnelle

La licence Sciences du langage peut préparer aux métiers suivants, avec une poursuite d'études adaptée :

- > Métiers de l'enseignement, de la formation et de l'ingénierie pédagogique
- > Métiers du langage et de la communication, de la médiation et remédiation langagière
- > Métiers du patrimoine linguistique et de la culture
- > Métiers des industries de la langue, des éditions et des humanités numériques
- > Métiers de la recherche

CONTACTS

Directrice des études de la mention
Marie-Agnès CATHIARD
Marie-Agnes.Cathiard@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat pédagogique
Bâtiment Stendhal - 3e étage
Bureau B 315
Tél. : + 33 (0)4 76 82 43 86
llasic-licence-scl@univ-grenoble-alpes.fr

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

Université Grenoble Alpes
Domaine universitaire
Bâtiment Stendhal
1180 avenue centrale
38400 Saint-Martin-d'Hères

EN BREF

Domaine :
ALL / SHS (arts, lettres, langues / sciences humaines et sociales)

Composante de rattachement :
UFR LLASIC (langage, lettres et arts du spectacle, information communication)

Durée des études : 3 ans
Nombre de crédits : 180 ECTS

QUELQUES CHIFFRES

Nombre d'inscrits en 1re année en 2018-2019 :

GRENOBLE



GRENOBLE

LICENCE SCIENCES DU LANGAGE

QU'EST-CE QUE LES SCIENCES DU LANGAGE ?

- Combien y a-t-il de langues parlées dans le monde ?
- Comment se définit le sens d'une phrase ?
- Pourquoi l'orthographe de certaines langues est-elle si compliquée ?
- Qu'est-ce qu'un accent régional ?
- La langue des signes a-t-elle la même structure que la langue française orale ?
- Comment se construit la parole ?

Voici des questions auxquelles s'intéressent les sciences du langage.

Les sciences du langage permettent de comprendre le fonctionnement du langage humain et des langues dans leurs dimensions les plus variées. Elles couvrent de nombreux domaines d'étude :

- les sons de la parole (la phonétique et la phonologie),
- la formation des énoncés (la syntaxe),
- le fonctionnement des textes (la linguistique textuelle),
- les discours en contexte (la pragmatique),
- le sens linguistique (la sémantique),
- l'évolution des langues (la linguistique historique), etc.

En plus de ces domaines, des disciplines nées de la rencontre entre la linguistique et d'autres champs des sciences humaines et sociales sont abordées comme la sociolinguistique (comment appréhender la parole d'un locuteur dans son contexte ?), la psycholinguistique (comment comprendre l'acquisition du langage ?) ou la didactique des langues et du français (comment enseigner efficacement une langue ?).

ORGANISATION DE LA LICENCE

La licence se prépare en 3 ans ; elle est composée de 6 semestres. Elle est validée par l'obtention de 180 crédits européens (ECTS), soit 30 crédits par semestre.

Spécialisation progressive et pluridisciplinarité

En licence, les parcours de formation sont organisés de façon à permettre à l'étudiant de choisir progressivement son orientation.

Licence mono-disciplinaire ou licence majeure-mineure

En licence deux modalités de parcours sont possibles :

- le parcours mono-disciplinaire dédié à une seule discipline,
- le parcours bi-disciplinaire, dit majeure-mineure, qui permet d'associer à une discipline du diplôme (majeure) une autre discipline (mineure). Il conduit à l'obtention de la licence dans la discipline majeure et garantit, en cas d'obtention du diplôme, la poursuite d'études dans les masters de la discipline majeure, ainsi que dans certains parcours de masters de la discipline mineure.

Les choix de poursuite d'études sont ainsi plus variés et les passerelles entre mentions sont facilitées.

En licence Sciences du langage, les mineures possibles sont :

- > Lettres modernes
- > Lettres classiques
- > Information-communication

LICENCE SCIENCES DU LANGAGE

STAGES

La validation d'un stage est une exigence pour obtenir le diplôme de licence. Ce stage peut être validé dans le cadre du cursus, en tant qu'option libre transversale par exemple. Il peut prendre des formes très diverses : stage dans un milieu professionnel, initiative et engagement étudiant, tutorat, emploi salarié...



OFFRE DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE

Des modules de préprofessionnalisation intégrés à tous les cursus de licence permettent aux étudiants de découvrir les secteurs professionnels associés aux disciplines, à travers un choix de 2 ou 3 enseignements proposés dans une famille de métiers et de préciser ainsi leur projet d'études tout en acquérant des compétences professionnelles dans le domaine choisi. Un stage peut être réalisé, à l'initiative de l'étudiant, pour compléter la connaissance d'un secteur professionnel.

Les modules de préprofessionnalisation possibles :

- > Métiers des bibliothèques et de l'édition
- > Métiers de l'enseignement et de la formation
- > Métiers du patrimoine, de la culture et de la création
- > Métiers des humanités numériques
- > Métiers du langage et de la communication

ORGANISATION GÉNÉRALE DES ENSEIGNEMENTS

LICENCE MONO-DISCIPLINAIRE		LICENCE MAJEURE-MINEURE	
Enseignements fondamentaux = 18 crédits 18 crédits dans la discipline		Enseignements fondamentaux = 18 crédits 12 crédits dans la discipline majeure 6 crédits dans la discipline mineure	
Langue vivante étrangère = 3 crédits		Langue vivante étrangère = 3 crédits	
Offre de formation complémentaire = 9 crédits Deux configurations possibles selon le projet de l'étudiant		Offre de formation complémentaire = 9 crédits Deux configurations possibles selon le projet de l'étudiant	
Module de pré-professionnalisation = 9 crédits (3X3)	Module de pré-professionnalisation = 6 crédits (2X3) Enseignement transversal à choix (ETC) = 3 crédits	Module de pré-professionnalisation = 9 crédits (3X3)	Module de pré-professionnalisation = 6 crédits (2X3) Enseignement transversal à choix (ETC) = 3 crédits

TYPES D'ENSEIGNEMENTS

Tout au long du cursus universitaire, deux types de cours permettent l'acquisition des connaissances :

> **Les cours magistraux (CM)** : sont abordés, dans ces cours, les enseignements théoriques qu'il est impératif de compléter par la lecture des bibliographies recommandées pour chaque matière. La prise de notes est essentielle pour la compréhension et l'intégration des connaissances abordées.

La présence aux cours magistraux permet aux étudiants d'entendre le cours (mémoire auditive), de prendre l'habitude de suivre un discours ordonné et logique, de se familiariser avec une argumentation, un langage, des notions qu'ils doivent connaître et être capables de maîtriser.

> **Les travaux dirigés (TD)** permettent un travail plus individualisé en petits groupes de 40 étudiants maximum. Ils portent sur l'application et le suivi des apprentissages disciplinaires.

Sur une vingtaine d'heures de cours par semaine environ, la majorité des cours est assurée sous forme de TD.

MÉTHODES DE TRAVAIL ET ÉVALUATION

Travail universitaire

Les attentes en matière de travail universitaire sont du même ordre que celles exigées dans l'enseignement secondaire. En effet, l'étudiant doit à la fois acquérir, par un apprentissage régulier de ses cours, des connaissances et réaliser des exercices d'application pour préparer les séances de travaux dirigés.

Dès lors il est indispensable que la présence en cours et en travaux dirigés soit complétée par un important travail personnel :

- > l'étudiant prend des notes et résume les contenus des enseignements et des textes recommandés.
- > il doit se documenter par lui-même, apprendre et comprendre pour restituer des informations pertinentes.
- > l'usage d'un ordinateur personnel est indispensable car de nombreuses informations pédagogiques et pratiques, (emplois du temps, supports de cours etc.) sont diffusées à partir de l'intranet étudiant LEO.

Le volume horaire hebdomadaire moyen est de 20h. À cela, il faut ajouter le temps de travail personnel. On estime qu'il faut compter au minimum 1h de travail personnel pour 1h de cours.

Évaluation

Deux formes d'évaluation coexistent : contrôle continu et examen terminal

> **Le contrôle continu** a lieu pendant le semestre. Il prend généralement la forme de devoirs à rendre, de travaux en classe et d'exposés.

> **L'examen terminal** se déroule à la fin de chaque semestre, sous forme d'un écrit ou d'un oral.

Une 2e session d'examen (rattrapage) a lieu en juin pour les étudiants n'ayant pas validé le semestre.

Le semestre est acquis si la moyenne générale obtenue aux UE est égale ou supérieure à 10/20.

L'année est acquise si la moyenne des deux semestres est égale ou supérieure à 10/20.

